

FICHE DE POSTE DE COORDONNATEUR GENERAL DES SOINS

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions

Coordonnateur général des soins (H/F)

Cotation de la part fonctions de la PFR :

Part fonction à 2.8

Centre Hospitalier Charles Perrens

Adresse :

121, rue de la Béchade, 33 076 Bordeaux Cédex

Personne à contacter :

Stéphanie Fazi-Leblanc, Directrice

direction.generale@ch-perrens.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Charles Perrens est un établissement Public de santé doté de la personnalité morale et sous tutelle de l'État représenté par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. Comme tous les hôpitaux publics, il est chargé d'une mission de service public en matière de diagnostic, de soins, d'enseignement et de recherche. Avec la sectorisation psychiatrique dont il a reçu en 1986 toute la responsabilité administrative et financière, ses missions s'étendent de la prévention à la postcure des maladies mentales.

La zone d'attraction géographique de la population prise en soin correspond aux secteurs de psychiatrie couvert par l'établissement. Ces secteurs s'étendent :

Sur la ville de Bordeaux

Les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne

L'ouest du département, de Lesparre à Arcachon

Pour certains services spécialisés et centres experts, la zone d'attraction de population hospitalisée s'étend sur toute la région Nouvelle - Aquitaine.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

➡ Liaisons hiérarchiques

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur, Chef d'établissement.

La Direction des soins est composée de :

- Un Directeur des soins coordonnateur général des soins
- Une Directrice des soins adjointe à la direction des soins et Directrice de l'Institut de formation en soins infirmiers
- Une Cadre supérieure de santé missionnée pour la Direction des soins
- Six Cadres supérieurs de Pôle dont un pôle inter-établissement en addictologie

- Un secrétariat partagé avec la Direction des ressources humaines

➡ **Liaisons fonctionnelles principales :**

-Autres membres de l'équipe de Direction. Forte coopération avec la Direction des Ressources Humaines et la Direction de la qualité, gestion des risques

- Président de CME

- Chefs de pôle, communauté médicale

- Personnels d'encadrement et personnels soignants, socio-éducatifs, de rééducation, médico-techniques

- Représentants du personnel

- Représentants des usagers et des familles

- ARS

- Directeurs des soins et DRH des établissements hospitaliers du GHT Alliance de Gironde

Equipe de direction

Président de la CME

Responsables médicaux des pôles d'activités

Cadres supérieurs de santé assistants de pôle clinique et cadres de santé de proximité - Partenaires sociaux - Médecin du travail - D I M - Directeurs des écoles et instituts de formation - Directeurs des soins du GHT du département

Missions générales, permanentes et spécifiques

Pilotage de la stratégie :

Le Coordonnateur général des soins est membre de l'équipe de Direction au sein de laquelle il exerce une mission d'expertise (contribution aux dossiers stratégiques), de conseil (veille organisationnelle et réglementaire) et de participation à la décision concernant les projets et objectifs stratégiques dans son domaine de compétence. Il est membre du directoire et du Conseil de surveillance.

Sous l'autorité du chef d'établissement, il est en charge de la coordination générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques. A ce titre, il construit et pilote la politique de soin.

Il préside la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-techniques (CSIRMT).

Il est membre de la CSIRMT de territoire et du Comité stratégique du GHT Alliance de Gironde.

Pilotage managérial :

En lien avec la Direction des Ressources Humaines, il met en œuvre la politique d'accueil des nouveaux agents, la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC), la politique de promotion professionnelle et les parcours professionnels qualifiants. Il participe à la définition du plan du Développement des Compétences pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins. Il assure le travail préparatoire sur l'affectation des personnels et les arbitrages nécessaires, afin de garantir un fonctionnement en lien avec les orientations médicales des pôles et l'activité. Le coordonnateur général des soins s'inscrit dans une démarche participative.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

-Coordonner avec le Président de la CME le suivi et la mise en œuvre du projet médico-soignant 2025-2030

-Renforcer et promouvoir le développement de la recherche en soins, notamment sur le territoire

-Organiser la cohérence des parcours de soins en coordination avec la communauté médicale, les CSS de pôle, les cadres et les services supports

- Promouvoir en lien avec le Président de la CME et la communauté médicale les protocoles de coopération

- Favoriser le développement des compétences spécifiques au domaine de la psychiatrie et de la santé mentale ainsi que la pluriprofessionnalité des équipes

- Développer et organiser des journées d'information thématiques internes, en lien avec les axes du projet médico-soignant, la cellule formation, et les sous-commissions de la CME

Profil souhaité du candidat

Compétences Professionnelles requises :

- compétences stratégiques, conduite de projet, accompagnement du changement

- compétences managériales et de coordination
- compétences opérationnelles
- connaissances dans différents champs d'activité en cohérence avec le référentiel de formation de l'EHESP: soins, projet, qualité, management, ressources humaines, notions de gestion économique et financière, législation...
Expériences professionnelles diversifiées dans les soins, le management d'équipes et des organisations.
Travail en collaboration requérant des qualités relationnelles et de communication.
Une expérience en psychiatrie serait souhaitée

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

Etablissement avec de multiples sites extra-hospitalier sur le territoire girondin
Travail le week-end et jours fériés dans le cadre des gardes administratives
Pas de logement de fonction-Indemnité compensatrice de logement prévue par la réglementation
Parc automobile sur l'établissement pour les déplacements professionnels
Représentation institutionnelle
Organisation des congés pour assurer une continuité de fonctionnement de la direction des soins et en lien avec la DRH.